

# Procès Christine Tasin : du mal-être des juges et de la trahison des pouvoirs – par Jean Ducluzeau

écrit par Jean Ducluzeau | 3 novembre 2014



✘ Dans un [article](#) brillant et pondéré, Bruno a parfaitement exprimé le malaise que doivent ressentir certains juges en France, pris en tenailles entre deux attitudes : d'une part la nécessité politique et morale de maintenir la paix sociale (ne pas chatouiller les musulmans, très susceptibles et au sang chaud) et peut-être aussi eux-mêmes sous l'emprise de leurs propres convictions personnelles (une majorité de magistrats seraient de gauche – voir le Syndicat de la magistrature et son « Mur des Cons ») ; d'autre part, leur malaise pourrait être causé par la réalité de l'islam (dont l'égorgeage des moutons et des hommes est l'une des plus hautes valeurs), un islam aujourd'hui en guerre contre le monde entier y compris contre lui-même, une actualité que plus personne ne peut ni cacher ni ignorer.

Aussi comment juger une Christine Tasin qui, profondément choquée (comme je le suis moi-même) par l'égorgeage à vif d'animaux sur le territoire national français au mépris de la loi (française ET européenne) qui prescrit l'étourdissement préalable de l'animal, être vivant sensible, loi que la préfecture française viole en installant des abattoirs provisoires à cette fin pour l'Aïd-el-Adha (« Fête du

Sacrifice » – oui, l'égorgement est une fête en islam), comment donc juger une Christine qui va tourner un film sur l'un de ces abattoirs légalement hors-la-loi afin d'apporter un témoignage sur ces abominables agonies dans des flots de sang qui, soulignons-le, n'émeuvent pas les musulmans, êtres vivants sensibles ?

Oui, comment juger la courageuse Christine Tasin, qui sera menacée à Belfort sans pouvoir tourner son film, quand par ailleurs des manifestants islamistes, dont au moins deux femmes intégralement voilées, narguent les gendarmes sur les Champs Élysées (15 sept. 2012), hurlent à six reprises « ÉGORGEZ LES JUIFS ! » et concluent par une longue prière de rue aux pieds de CRS sans réaction – trois flagrants délits pour lesquels ces musulmans n'ont pas été inquiétés :

<https://www.youtube.com/watch?v=gJZF-Vvv3wg>

Il est donc autorisé en France de hurler dans la rue « *ÉGORGEZ LES JUIFS !* » mais il est interdit de protester contre l'égorgement des moutons. Or, dans le fond comme dans la forme, qui est hors la loi ? Qui provoque l'autre ?

Il est certes moins risqué pour ces pouvoirs de s'attaquer à une femme seule et non violente (Christine Tasin, Fanny Truchelut, Marie-Neige Sardin et autres) qu'à une bande de fanatiques religieux dangereux qui hurlent leur haine et qui sortiront leurs couteaux à la première occasion !

Ce constat m'amène à deux conclusions. La première, c'est que les pouvoirs politique ET judiciaire qui autorisent ces comportements sont responsables de leurs conséquences, dont l'égorgement d'Hervé Gourdel. Je l'ai déjà écrit, je le maintiens. Certes il n'a pas été égorgé en France mais d'autres le sont de plus en plus souvent – par des soi-disant « déséquilibrés », mais tous musulmans. Il est vrai que l'islam rend fou. Le fait étant, pourquoi ces pouvoirs (le politique et le judiciaire) condamnent-ils toute critique de l'islam, allant même jusqu'à amalgamer l'islam à une race, et lui ouvrent en grand toutes les portes (de l'accueil bras ouverts des immigrés musulmans jusqu'aux constructions de milliers de mosquées qui les hypnotisent et les

fanatisent), lui cédant même de vastes portions du territoire national, les fameuses zones de non-droit.

Ma seconde conclusion en découle : ou bien ces pouvoirs, sous l'emprise de la couardise voire de la peur, ont réellement perdu le contrôle du territoire français et sont incapables de le sauvegarder, ou bien ils trahissent les lois, la culture et les valeurs de leur patrie dans l'intention de l'islamiser avec l'aide non bénévole du Qatar, de l'Arabie et des pays du Maghreb.

**Trahison dans les deux cas, les Français autochtones sont en droit de les destituer, et ce par tous les moyens. J'ajoute même que c'est leur devoir s'ils aiment leur terre, leurs racines, leurs valeurs, bref leur identité, et s'ils veulent éviter à leurs enfants l'asservissement à la barbarie ou la fuite.**

Et c'est urgent !

**Jean Ducluzeau**